

APRÈS ART. 6

N° CE10

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2022

---

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

### AMENDEMENT

N ° CE10

présenté par

M. Cordier, M. Descoeur, Mme Gruet, M. Rolland, M. Minot et M. Vatin

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.